

Réf: Dossier N° 052084

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « GUIBRIL SANGARE FANTA TRANSPORT » en abrégé « GSFT »

Siège social Alépé, Alépé, ABOISSO-COMOE, Lot VGE, Ilot B

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/10/2021 , et enregistrés au CEPICI le 27/10/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GUIBRIL SANGARE FANTA TRANSPORT » en abrégé « GSFT »

Objet : TRANSPORT, COMMERCE GENERAL, IMPORT-EXPORT

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Alépé, Alépé, ABOISSO-COMOE, Lot VGE, Ilot B

Dirigeant(s) : M GUIBRIL SANGARE (GÉRANT), M SANGARE DRAMANE (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-04980 du 04/11/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°33276/GTCA/RC/2021 du 04/11/2021

